



Communiqué de Presse

Une proposition de loi pour liquider la SNCF !

Les sénateurs Hervé MAUREY (UDI) et Louis NEGRE (LR) continuent inlassablement leurs attaques sur le service public ferroviaire. Pour ces ardents défenseurs de la pensée libérale, il est temps, dans un contexte politique favorable, de liquider la SNCF afin que les grands groupes de transport privés puissent capter les subventions publiques accordées aux régions.

Dans un « canevas » de proposition de loi communiqué à la Fédération SUD-Rail, les 2 sénateurs proposent de démanteler soigneusement l'entreprise publique en la dépouillant de ses matériels roulants, des Gares, des ateliers de maintenance pour finir par transférer les agents SNCF dans les filiales des grands groupes, appelés à spéculer dans les marchés des transports régionaux ou sur les futures franchises TGV...

C'est un hold-up sur le ferroviaire ! Un hold-up sur le patrimoine historique des citoyens !

Les 2 sénateurs veulent l'ouverture à la concurrence effective dans sa totalité pour les trafics conventionnés (*TET et TER*) pour le 03 décembre 2019. Et ils ambitionnent l'anticipation du démantèlement du TGV en 2021, et prône un système de franchises très avantageux pour certains.

Ils bannissent toute phase d'expérimentations ou de dérogations pourtant prévue dans le 4^{ème} paquet ferroviaire ; Cela montre bien que la loi d'août 2014 était la préparation de l'anéantissement, c'est maintenant une mise à exécution par le dépouillement et le démantèlement complet de l'entreprise publique qui est visé.

La Fédération SUD-Rail dénonce la dérive libérale qui consiste à détourner l'argent public pour financer le privé à travers de colossales subventions publiques. Ces dotations publiques serviront en toutes opacité à générer des profits par des marges qui se feront principalement sur les conditions d'emplois des salariés, allant jusqu'à généraliser la totale précarité de ceux-ci... Cette loi aurait comme ADN la dégradation prévisible de la sécurité et mettrait fin au service public et la continuité territoriale.

Alors que le président Macron annonce une loi sur la mobilité au 1^{er} semestre 2018, la Fédération SUD-Rail dénonce cette proposition de loi, fruit de la précipitation de lobbyistes à vouloir accélérer l'ouverture à une concurrence sauvage du système ferroviaire, en programmant la liquidation de la SNCF en quelques mois.

Pour la Fédération SUD-Rail, les subventions publiques doivent servir les citoyens et ne pas contribuer aux résultats financiers de grands groupes !

L'argent public du ferroviaire doit d'abord servir la population avec le droit d'accès au train égal pour tous et le maintien d'un haut niveau de sécurité, dont l'entreprise publique SNCF et intégrée est la seule garante !

Contacts presse :

JM. Hernandez : 06.17.96.72.74

E.Meyer : 06.61.24.13.64